

Union de Banques Suisses

Schweizerische Bankgesellschaft Unione di Banche Svizzere Union Bank of Switzerland COPIE

Direction

Avenue de la Gare 12 1630 Bulle

Téléphone 029 38511 Télex 940007 Téléfax 029 38825 Madame Emmanuelle MURITH Notaire 1630 Bulle

Bulle, le 20 juin 1994 552/GBL/jgr

FERRAGLIA Aldo et SAVIOZ Birgit

Madame.

Nous nous référons aux différents entretiens téléphoniques que vous avez eus avec Monsieur Gérard Blanc, gestionnaire crédit.

Nous vous communiquons ci-après l'état des engagements hypothécaires en capital et intérêts, valeur 30 juin 1994, contractés solidairement envers notre établissement par Monsieur Aldo Ferraglia et Madame Birgit Savioz, soit :

Prêt hypothécaire N° 416.416.H1 C 0000

Solde en capital Annuités hypothécaires impayées aux 31.12.92, 30.06.93 et 31.12.93 + Intérêts du 01.01.94 au 30.06.94 Fr. 397.276.--

Fr. 58.574.-- Fr. 455.850.--

Compte courant N° 416.416.04 K

Solde en capital Intérêts du 01.04.94 au 30.06.94 Fr. 137.130,84 Fr. 2.819,16

Fr. 139.950.--

AU TOTAL

Fr. 595.800.--

Madame Emmanuelle MURITH

Ces crédits sont garantis par les titres hypothécaires suivants :

- cêdule hypothécaire au Porteur de Fr. 240.000.--, du 25 juillet 1979, deuxième rang après Fr. 30.000.--

- cédule hypothécaire au Porteur de Fr. 170.000.--, du 7 juin 1983, troisième rang après Fr. 270.000.--

- cédule hypothécaire au Porteur de Fr. 120.000.--, du 25 février 1986, quatrième rang après Fr. 440.000.--.

S'agissant d'une affaire litigieuse dont nous tenons à nous défaire, nous acceptons le principe d'un sacrifice de créance afin de permettre la concrétisation de la vente projetée, dans les normes ci-après :

- Produit de la vente

Fr. 600.000.--

- ./. Créance en faveur de l'ECAB

Fr. 1.124,60

- ./. Solde, valeur 30.6.94 de la créance hypothécaire en faveur de la CCM Sâles

Fr. 25.408,95

- Disponible, en couverture partielle de nos créances hypothécaires

Fr. 573.466,45

Moyennant le versement de ces Fr. 573.466,45, nous acceptons de libère Monsieur Aldo Ferraglia de tout engagement financier lié à cette opération Par contre, demeurent réservées les actions en cours contre Madame Birgi Savioz - et réciproquement - sauf accord à conclure avec elle, ainsi que le éventuelles actions récursoires de cette dernière contre Monsieur Alc Ferraglia.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseigneme complémentaire et vous présentons, Madame, nos salutations les meilleures.

Union de Banques Suisses

Mbert pp L. Haymoz